



# Les échos de LA COMMUNE

Deux Rivières  
Arrolay - Cravant

Les écoliers  
de Cravant  
vous souhaitent



*Dessins primés lors du concours  
organisé à l'école*

## de bonnes vacances !

Bulletin d'information de la commune déléguée de **CRAVANT - CHEULLY**  
N° 18, Juillet, Août, Septembre



---

## Entre nous

---

*Je sais ... Vous trouvez qu'il y a de l'herbe partout, sur les allées des promenades Saint-Jean et Saint Nicolas, sur les trottoirs, ce qui donne l'image d'un village moins bien entretenu ...*

*Je vous explique pourquoi :*

*La loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'usage des pesticides pour l'ensemble des acteurs publics depuis le 1er janvier 2017.*

*L'objectif de cette réglementation est d'abord de préserver la qualité de l'eau et des milieux naturels.*

*Car on sait maintenant que tous ces produits chimiques sont nocifs pour notre environnement et pour la qualité de notre eau.*

*De ce fait, les collectivités, comme les communes, doivent revoir complètement leurs pratiques, et trouver de nouvelles solutions pour entretenir sans produits de traitement chimique les bords des rues, les espaces publics, les promenades etc...*

*Le personnel de la commune en charge des espaces verts a expérimenté plusieurs solutions alternatives et celle que nous avons retenue consiste à « brûler » les mauvaises herbes avec de l'air chaud propulsé à forte pression. C'est un travail lent, mais qui semble efficace à condition de passer plusieurs fois sur la même plante, d'où des heures de travail supplémentaire. Cette pratique sera utilisée pour les caniveaux uniquement.*

*L'entretien des surfaces de trottoir restera à la charge de chaque riverain. Précédemment, les agents de la commune passaient souvent du désherbant chimique sur ces zones et tout le monde s'était habitué à ce « confort ». Certains espaces verts resteront « engazonnés » comme les promenades.*

*Nous n'avons pas d'autre choix que celui de préserver notre planète, et vous serez d'accord avec moi que cela en vaut la peine !*

*Profitez bien de l'été, sans modération, et, pour nos aînés, n'oubliez pas les conseils de vous préserver de la chaleur et de bien vous hydrater.*

Votre maire

---

## Sommaire

---

Entre nous .....	1	des filous futés .....	12
La vie de la commune .....	2	Les associations .....	13
Le Conseil Municipal .....	3	Les évènements à venir .....	20
Des nouvelles de la CCCVT .....	7	Au fil de l'eau .....	22
Infos pratiques .....	8	Un peu d'histoire .....	23
Infos communales .....	10	Dernières minutes .....	23
Les commerçants .....	11	Agenda .....	24
Des nouvelles des écoles et			

# La vie de la commune

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Par un beau soleil de printemps, le cortège habituel des pompiers, élus et habitants de la commune s'est rendu de l'école au monument aux morts afin de commémorer l'armistice de la Seconde Guerre mondiale. Suite à la lecture par notre Maire Colette Lerman, un dépôt de gerbe a été effectué. Puis les chœurs d'Accolay ont entonné deux chants : « Le chant des partisans » et « la Marseillaise ». Un moment fort. Voir ci-dessous pour rafraîchir, si nécessaire, notre mémoire sur les paroles de La Marseillaise.

L  
A  
M  
A  
R  
S  
E  
I  
L  
L  
A  
I  
S  
E

### Premier couplet

Allons, enfants de la Patrie,  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie  
L'étendard sanglant est levé, (bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Égorger vos fils, vos compagnes !

### Refrain :

Aux armes, citoyens,  
Formez vos bataillons,  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !

### Couplet 2

Que veut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)  
Français, pour nous, ah ! quel outrage !  
Quels transports il doit exciter !  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !

### Refrain

### Couplet 3

Quoi ! des cohortes étrangères  
Feraient la loi dans nos foyers !  
Quoi ! ces phalanges mercenaires  
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)  
Grand Dieu ! par des mains enchaînées  
Nos fronts sous le joug se ploieraient !  
De vils despotes deviendraient  
Les maîtres de nos destinées !

### Refrain

### Couplet 4

Tremblez, tyrans, et vous, perfides,  
L'opprobre de tous les partis,  
Tremblez ! vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis)  
Tout est soldat pour vous combattre,  
S'ils tombent, nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux,  
Contre vous tout prêts à se battre !

### Refrain

### Couplet 5

Français, en guerriers magnanimes,  
Portez ou retenez vos coups !  
Épargnez ces tristes victimes,  
À regret s'armant contre nous. (bis)

Mais ces despotes sanguinaires,  
Mais ces complices de Bouillé,  
Tous ces tigres qui, sans pitié,  
Déchirent le sein de leur mère !

### Refrain

### Couplet 6

Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.  
Liberté, Liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs ! (bis)  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accents,  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire !

### Refrain

### Couplet 7

(dit « couplet des enfants »)

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus,  
Nous y trouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus (bis)  
Bien moins jaloux de leur survie  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre.

### Refrain

## CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Mme Silvan ont participé à la commémoration de l'appel du 18 juin du général De Gaulle. Ils ont étudié auparavant en classe les 2 grandes guerres du 20ème siècle. Après avoir écouté Mme Lerman lire un texte de la ministre des armées, les élèves volontaires ont lu à leur tour un extrait de l'appel du 18 juin.

Certains connaissaient même leur passage par cœur.

Quelques familles ont rejoint le cortège qui partait de l'école à 11h15 ce jour-là.

Ces commémorations sont importantes et font partie du « devoir de mémoire » pour les jeunes générations. Tous les élèves ont eu une tenue exemplaire, étant conscient de l'enjeu de cette commémoration. Il est d'ors et déjà prévu pour ces élèves de participer à l'élaboration d'une partie de l'exposition sur la première Guerre Mondiale qui aura lieu du 11 novembre au 18 novembre à Cravant. Cette initiative est portée par l'Association « Aviatroglo » et se mettra en place pour marquer le centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale.

# Le Conseil Municipal

**Rappels** : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr , menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

## Extraits du Conseil Municipal du 23/03/2018

**Ordre du jour** : Vote des subventions aux associations, Vote des tarifs du camping et de la halte nautique d'Accolay, Modification de la durée d'amortissement (budget de l'eau), Harmonisation de la redevance relative aux tarifs et autres taxes du service des eaux, Ouverture d'une ligne de trésorerie, Travaux de mise en accessibilité de l'église d'Accolay, Délibération permanente pour des travaux sur l'ensemble du territoire avec le SDEY, Travaux d'éclairage public à Cheully - convention avec le SDEY, Voirie : programme 2018 : convention avec l'ATD, Convention avec le Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique de l'Yonne (mise à disposition du copieur et des locaux d'Accolay), Création d'un poste d'agent technique, création d'un poste d'adjoint administratif, Interventions CPI, ONF : vœu d'opposition à la suppression d'un poste, Rétrocession d'un concession au cimetière de Cravant, Questions diverses.

## VOTE DES SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS (art 6574)	Propositions 2018	Observations
CRAVANT PATRIMOINE	250,00	
AVIATROGLO	250,00	
LES AMIS DE CHEULLY	250,00	
ACCUEIL DES DEUX RIVIERES	250,00	
CRAVANT SOLIDARITE	1 700,00	
CRAVANT EN FETES	8 300,00	
ADMR VERMENTON	150,00	
UNA VERMENTON	100,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE CRAVANT	1 755,00	117 élèves x 15€
COOPERATIVE SCOLAIRE ACCOLAY	800,00	
COMITE DES FÊTES ACCOLAY	600,00	
JOUTES ACCOLOISES	500,00	
AFM	100,00	1 an sur 2
FRANCE ALZHEIMER	100,00	
SPA	100,00	
CFA BTP Yonne	95,00	1 élève
<b>TOTAL</b>	<b>15 300,00 €</b>	
Camping (ART 6573)	8 668,79 €	
CCAS (Art 657362)	9 000,00 €	6 800€ Cravant 2 200€ Accolay

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Sur proposition de Mme le Maire,  
après en avoir délibéré,  
au scrutin à main levée,  
à l'unanimité des membres présents  
ou représentés,  
- ACCEPTE le versement des  
subventions comme indiquées,  
- DIT que les sommes correspon-  
dantes seront inscrites au budget  
2018.

## HARMONISATION REDEVANCE RELATIVE AUX TARIFS ET AUTRES TAXES DU SERVICE DES EAUX

Cette délibération annule et remplace la délibération N° 2017/138 du 15 novembre 2017

### SERVICE DE L'EAU TARIFS 2017-2018

- Taxe de raccordement au réseau d'eau potable : 350.00 €
  - Taxe pour changement de compteur suite à une négligence de l'abonné : 110.00 €
  - Ouverture d'abonnement : 15.00 €
  - Taxe pour changement de titulaire sans suppression compteur sans relevé contradictoire\* : 50.00 €
  - Taxe pour suppression de compteur avant 5 ans d'abonnement : 50.00€ + X  
X = solde d'abonnements restants sur 5 ans
  - Taxe pour suppression de compteur après 5 ans d'abonnement : 50.00 €
- \* Cas où la Commune est obligée de se déplacer pour effectuer le relevé

Prix de l' Eau par M3 : Abonnement :

- Taxe pollution fixée par l'AESN (Attente confirmation) : 0.42 € / m3
- Taxe pour prélèvement sur la ressource en eau : 0.062 € / m3
- Prix du m3 d'eau potable : 1.072 €

Compteurs	Tarifs
Compteur 15 mm	45 €
Compteur 20 à 30 mm	50 €
Compteur > 30 mm	110 €

Sur l'ensemble du territoire de DEUX RIVIERES il est proposé une facturation en deux temps, courant du mois de mars une facturation pour l'abonnement et courant du mois de septembre une facturation sur la consommation. Les relevés de compteur se feront dans la première quinzaine du mois de juin.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ACCEPTE l'harmonisation de la redevance relative aux tarifs et autres taxes du service des eaux telle que présentée ci-dessus.

**TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC A CHEULLY - PARTICIPATION FINANCIÈRE - CONVENTION SDEY**

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet d'Éclairage Public établi par le SDEY et son plan de financement. Elle rappelle la délibération n°2017/099 du Conseil prise lors de la séance du 8 juin 2017 portant transfert de la compétence éclairage public au SDEY – niveau 4.3.3.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet d'Éclairage Public susvisé et son plan de financement,

Vu la délibération du Comité Syndical du SDEY en date du 11 décembre 2017 portant règlement financier, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ACCEPTE les travaux d'Éclairage Public proposés par le SDEY et leur financement selon le tableau ci-après, S'ENGAGE à participer au financement desdits travaux, à verser une avance sur sa participation financière égale à 50% de celle-ci et à régler le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant, CHARGE le Maire de signer tout document afférent à cette opération, en particulier la convention financière, DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2018.

Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par le SDEY)	Part Commune 60% du HT	SDEY 40% du HT
EP + MOE B	2 847.72 €	2 373.10 €	474.62 €	1 423.86 €	949.24 €
<b>Total</b>	<b>2 847.72 €</b>	<b>2 373.10 €</b>	<b>474.62 €</b>	<b>1 423.86 €</b>	<b>949.24 €</b>

**Extraits du Conseil Municipal du 27/03/2018**

**Ordre du jour :** Votes du compte administratif, du compte de gestion, affectation du résultat et vote du budget primitif 2018 : Budget camping d'Accolay / Budget du Parc Résidentiel de Loisirs de Cravant, Budget de l'eau potable, Budget communal, Questions diverses.

**BUDGET DU PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS DE CRAVANT**

Affectation du résultat

Le CONSEIL MUNICIPAL, Statuant sur l'affectation du résultat, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'affecter le résultat excédentaire 2017 au Budget Primitif 2018 de la façon suivante :

**La somme de 8 868,83 € en recette de fonctionnement au compte R002,  
L'excédent d'investissement de 63 780,90 € est reporté au compte Recettes R001.**

Budget primitif 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL,

après s'être fait présenté le budget primitif 2018 et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ADOPTE celui-ci voté par chapitre équilibré dans chacune des sections en recettes et en dépenses à :

**11 268,83 € à la section de Fonctionnement,  
73 780,90 € à la section d'Investissement.**

**BUDGET DE L'EAU POTABLE**

Affectation du résultat

Le CONSEIL MUNICIPAL, Statuant sur l'affectation du résultat, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'affecter le résultat 2017 au Budget Primitif 2018 de la façon suivante :

**De couvrir le déficit d'investissement par un virement au compte R1068 de 86 367,42 €,  
De reporter l'excédent de fonctionnement de 12 028,49 € au compte R002.**

**Budget primitif 2018**

Le CONSEIL MUNICIPAL, Après s'être fait présenté le budget primitif, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, VOTE par chapitre les Dépenses et les Recettes par section, ADOPTE le budget primitif équilibré en Dépenses et en Recettes :

**Section Fonctionnement à : 145 408,29 €,**

**Section d'Investissement à : 388 104,92 €.**

**BUDGET COMMUNAL****Affectation du résultat**

Le Conseil Municipal, Statuant sur l'affectation du résultat, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE d'affecter le résultat 2017 au Budget Primitif 2018 de la façon suivante :

**De couvrir le déficit d'investissement par un virement au compte R1068 de 293 386,71€,**

**De reporter l'excédent de fonctionnement de 204 390,25 € au compte R002.**

**Budget primitif 2018**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget primitif et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, VOTE par chapitre les Dépenses et les Recettes par section, ADOPTE le budget primitif équilibré en Dépenses et en Recettes :

**Section Fonctionnement à : 1 186 356,99 €**

avec un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 250 738,00 €,

**Section d'Investissement à : 620 874,71 €.**

**Extraits du Conseil Municipal du 09/04/2018**

**Ordre du jour** : Vote des taux d'imposition, Programme régional de santé de Bourgogne-Franche Comté, Questions diverses.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018**

Le Maire propose de voter les taux pour l'année 2018 comme indiqués ci-dessous. Comme chaque année, la loi de finances prévoit une revalorisation des bases d'imposition comme suit :

Libellés	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Taux Deux Rivières 2018	Produit
Taxe d'habitation	1 542 000	14.02 %	216 188
Taxe foncière (bâti)	1 011 000	24.10 %	243 651
Taxe foncière (non bâti)	72 100	76.24 %	54 969
		<b>Produit attendu</b>	<b>514 808</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, VOTE les taux 2018 comme indiqués dans le tableau ci-dessus.

**PROGRAMME RÉGIONAL DE SANTÉ DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Considérant :

- la faiblesse des politiques de prévention,
- l'insuffisance des mesures complémentaires d'accompagnement (soins palliatifs via des équipes mobiles notamment, dispositifs post-hospitalisation) et de l'offre de gériatrie,
- l'impératif de favoriser la création de maisons de santé avec un soutien accru de l'état,
- l'opportunité de développer des consultations de médecine générale dans les centres hospitaliers de proximité,
- la nécessité de mieux répartir les internes et médecins hospitaliers et de conserver à l'échelle du Département, un centre 15, et les services d'urgence (dont les moyens hélicoptérés qui y sont rattachés),
- le risque de déport du sanitaire vers le médico-social,
- la logique de centralisation contradictoire avec l'objectif de proximité affichée,
- la prise en compte insuffisante du rôle et de la place des conseils départementaux dans la gouvernance,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- EMET un avis défavorable sur le Programme Régional de Santé (PRS) de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2022,
- AUTORISE le maire à transmettre cet avis à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté,
- DEMANDE à l'État que soit engagée une réflexion sur une orientation géographique de l'installation des médecins dans les zones en carence.

### Extraits du Conseil Municipal du 17/05/2018

**Ordre du jour :** Avenant à la convention de gestion de la restauration scolaire et du périscolaire avec les Filous Futés, Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du domaine public avec VNF, Convention de disponibilité des sapeurs pompiers volontaires, Convention pour l'entretien des installations de production et de distribution d'eau potable, Décisions modificatives n°1 (budget de l'eau et budget communal), Travaux de rénovation du monument aux morts d'Accolay, Facturation des frais de scolarité aux communes extérieures - regroupement pédagogique, Facturation des frais de scolarité pour les écoles extérieures, Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor Public, Proposition d'achat de parcelles rétrocédées par la SAFER (Accolay), Questions diverses.

### AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DU PÉRISCOLAIRE AVEC L'ASSOCIATION LES FILOUS FUTÉS

Du fait des modifications dues à la suppression des nouvelles activités périscolaires et à une nouvelle organisation. Il est nécessaire de modifier la convention comme suit :

- 26h par semaine pour une année (36 semaines scolaires) à 20.66€/h soit 19 337.76 €,
- 1h par semaine pour 22 semaines pour accompagnement au bus à 20.66 €/h soit 454.52 €,
- 0.5 h par 7 animateurs par semaine pour l'année (36 semaines scolaires) à 20.66 €/h soit 10 412.64 €,
- 3h par semaine pour l'année (36 semaines scolaires) pour l'entretien à 13 €/h soit 5 616 €,
- Ce qui représente un coût total à l'année de 35 820,92 Euros.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, AUTORISE le Maire à signer l'avenant à la convention de gestion de la restauration scolaire et périscolaire avec l'association les Filous futés.*

### CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Messieurs GAUSSENS et GODARD, adjoints au Maire, informent les conseillers que les contrats de maintenance des installations de production et distribution d'eau potable des 2 stations de pompage de la commune sont arrivés à échéance. Ils indiquent que quatre devis ont été demandés et qu'une seule offre a été reçue de l'entreprise Véolia Eau et qu'il convient de passer une convention afin de définir les conditions dans lesquelles seront exécutées les différentes prestations relatives à la distribution et à la production d'eau potable sur le territoire de la commune.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, DECIDE de confier les contrats de maintenance des installations de production et distribution d'eau potable des 2 stations de pompage de la commune à l'entreprise VEOLIA Eau, DIT que la convention est conclue pour une durée de 5 ans, DIT que la rémunération forfaitaire hors options annuelle est de 3 378,00 Euros HT et qu'elle se fera au semestre, DIT que les options pour Cravant et Chevilly feront l'objet d'une facturation complémentaire en cas d'usage, DIT que les prix seront révisés annuellement suivant la formule de révision indiquée dans la convention, AUTORISE le Maire à signer la convention et tout document afférent.*

### FACTURATION DES FRAIS DE SCOLARITÉ AUX COMMUNES EXTÉRIEURES AU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

Madame le Maire rappelle aux conseillers que la commune refacture des frais de scolarité aux communes extérieures aux regroupements pédagogiques dont les enfants fréquentent les écoles de Deux Rivières. Afin d'harmoniser les frais entre l'école d'Accolay et celle de Cravant, Madame le Maire propose de fixer le montant de la participation par élève à 200,00 € à compter de l'année scolaire 2018-2019.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, FIXE la participation financière aux communes extérieures aux regroupements pédagogiques à 200€ par élève, MANDATE Madame le Maire pour signer la convention avec les communes concernées et tout document afférent, DIT que les conventions seront reconduites de manière tacite tant que les conditions contractuelles (les tarifs) ne sont pas dénoncées par l'une ou l'autre des parties.*

### Extraits du Conseil Municipal du 18/06/2018

**Ordre du jour :** Décision modificative n°2 (budgets : eau, commune, camping), Suppression d'un passage à niveaux à Accolay, Travaux de génie civil de télécommunications et d'éclairage public rue de Monteloup - participation financière de la commune, Questions diverses.

### TRAVAUX DE GENIE CIVIL DE TELECOMMUNICATIONS ET D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE MONTELOUP - PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Le Maire informe l'Assemblée du projet de génie civil de télécommunications et d'éclairage public lié à la sécurisation du réseau BT Rue de Monteloup.

Elle rappelle que la commune de DEUX RIVIERES a délibéré le 8 juin 2017 (délibération n°2017/099) pour transférer la compétence Éclairage Public au SDEY.

La maîtrise d'ouvrage des travaux électriques a ainsi été transférée au Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne qui réalise conjointement avec ces travaux ceux de génie civil de télécommunications et d'éclairage public.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, Vu la délibération du Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) en date du 11 décembre 2017 portant règlement financier, ACCEPTE le plan de financement des travaux selon le tableau ci-après, qui mentionne la part restant à la charge de la commune, soit 25 203,30 €uros.

Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par le SDEY)	FACE 80% du HT	SDEY 20% du HT	Part commune
BT + MOE	97 960.28 €	81 633.57 €	16 326.71 €	65 306.86 €	16 326.71 €	0 €
Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par le SDEY)		SDEY 100% du HT	Part commune
EP RESTITUE + MOE	29 379.07 €	24 482.56 €	4 896.51 €		24 482.56 €	0 €
Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA (Récupérée par le SDEY)		SDEY 40% du HT	Part commune 60% du HT
EP PUR + MOE	10 848.35 €	9 040.29 €	1 808.06 €		3 616.12 €	5 424.17 €
Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA		SDEY 100% du HT	Part commune
GC EP + MOE	2 840.59 €	2 367.16 €	473.43 €		2 367.16 €	0 €
RT + MOE*	Montant TTC	Montant HT	TVA		SDEY 50% du TTC	Part commune 50% du TTC
	39 558.25 €	32 965.21 €	6 593.04 €		19 779.13 €	19 779.13 €
<b>TOTAL</b>	<b>180 586.54 €</b>	<b>150 488.79 €</b>	<b>30 097.75 €</b>	<b>65 306.86 €</b>	<b>66 571.68 €</b>	<b>25 203.30 €</b>

## Des nouvelles de la CCCVT



COMMUNAUTE DES COMMUNES CHABLIS VILLAGES & TERROIRS  
2 Rue du Serein – BP 65 – 89800 CHABLIS

### MISE À DISPOSITION DE BROyat À LA DÉCHETTERIE DE CHABLIS \*

#### LE BROyat PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR LE PAILLAGE

*Paillage : technique qui consiste à recouvrir le sol d'une couche de matériaux d'origine végétale pour le protéger et le nourrir.*

#### LES AVANTAGES :

- le sol reste humide (réduction de la consommation d'eau)
- le sol et les racines sont protégés du froid hivernal
- les mauvaises herbes ne prolifèrent pas
- les insectes utiles sont abrités et protégés
- le sol s'enrichit via la décomposition de la matière organique apportée.



#### \* HORAIRES DÉCHETTERIE DE CHABLIS

lundi/mardi : 13h30-17h mercredi/jeudi : 8h30-12h vendredi/samedi : 8h30-12h et 13h30-17h

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

**CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

**À RECYCLER**  
EMBALLAGES EN VERRE  
BOUTEILLES EN VERRE  
POTS ET BOCAUX EN VERRE

**À RECYCLER**  
EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON  
EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON  
BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE  
**NOUVEAU**  
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE  
EMBALLAGES EN MÉTAL

**À JETER**  
VASELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

**À RECYCLER**  
TOUS LES PAPIERS  
JOURNAUX ET MAGAZINES  
ANNUAIRES ET CATALOGUES  
COUVERTS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.  
**Un doute, une question sur le tri ?**  
03 86 18 91 16

#SUIVEZMOI  
SUR ECODEBALLAGES.FR

CHABLIS VILLAGES & TERROIRS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES

ECO EMBALLAGE

## Infos pratiques

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

*Standard*  
03 86 42 23 34  
*Permanence téléphonique*  
tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
(17 h les mardi et vendredi)  
*Fax* : 03 86 42 29 67

*Courriel* : [mairie-deuxrivieres@orange.fr](mailto:mairie-deuxrivieres@orange.fr)  
*Site internet* : [www.cravant-yonne.fr](http://www.cravant-yonne.fr)



Horaires d'ouverture au public :

**lundi** de 14 h à 18 h  
**mercredi** de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h  
**jeudi** de 14 h à 18 h

Permanence sociale  
**le mercredi** de 14 h à 18 h  
par Michèle BARY et George BASSAN

Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous renseigner en Mairie.

### RECENSEMENT MILITAIRE

**Qui est concerné ?**

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

**Comment se faire recenser ?**

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

**Quand se faire recenser ?**

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois

suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

**Quels sont les effets ?**

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



## MODE D'EMPLOI DE LA BAINNADE POUR UN ÉTÉ EN TOUT SÉCURITÉ

### QUELQUES RAPPELS DE SÉCURITÉ AVANT DE VOUS JETER À L'EAU

#### Choisissez les zones de baignade surveillées

Les baignades surveillées les plus proches sont à Vermenton et Mailly-la-Ville

- Pour vous baigner, choisissez les zones surveillées où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Restez toujours attentif à vos enfants, même si la zone est surveillée.

#### Informez-vous sur les conditions de baignade

- Respectez toujours les consignes de sécurité.
- Assurez-vous que les conditions de baignade ne vont pas devenir dangereuses au cours de la journée.
- Consultez régulièrement les bulletins météo.

#### Tenez compte de votre forme physique

- Les adultes aussi sont concernés... Et plus particulièrement les hommes de plus de 45 ans.
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- Ne surestimez pas votre condition physique et souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine.

#### Avec vos enfants

- Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Pendant la baignade, désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.
- Apprenez-leur à nager le plus tôt possible.
- Équipez-les de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations



sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau.

- Même s'ils sont équipés de brassards, surveillez-les en permanence.
- Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège...), ils ne protègent pas de la noyade.

#### Pour vous-même

- Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.
- Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner, respectez strictement les zones destinées à la baignade et les consignes de sécurité.
- Rentrez progressivement dans l'eau surtout lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil ou que vous avez consommé de l'alcool.
- Ne surestimez pas vos capacités.

## CANICULE ET FORTES CHALEURS : AGIR POUR PRÉVENIR LES RISQUES

### Se protéger avant

- S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.
- Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

### Se protéger pendant

Pour tous et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée ou en situation de handicap : Pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;

- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante ;
- éviter les efforts physiques ;
- ne pas boire d'alcool ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

### Se protéger après

- Si l'on ressent le moindre inconfort, ne pas hésiter à demander de l'aide à ses voisins et, si nécessaire, à contacter son médecin traitant ou le centre 15 (SAMU) en cas d'urgence.



## TARIFS REDUITS SUR LES TRAJETS « TER »

Le billet à « tarif réduit recherche emploi » mis en œuvre en partenariat avec Pôle emploi Bourgogne-Franche-Comté s'adresse à tous les demandeurs d'emploi inscrits dans une agence Pôle emploi de Bourgogne-Franche-Comté.

Il offre 75 % de réduction pour des trajets allers-retours en TER effectués dans le cadre d'une recherche active d'emploi (entretien d'embauche, prestation Pôle emploi, etc.).

Les coupons seront délivrés par les agences Pôle Emploi sur justificatifs.

Pour plus de renseignements, contacter l'agence Pôle Emploi au 39 49..



## Infos communales

### RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU (11/06/2018)

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	<5 mg/L Pt	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0,16	2
pH	7,64	6,5 et 9
Ammonium	<0,05	0,10
Nitrates	37	50
Bactéries coliformes /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Entérocoques /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli /100 ml-MS	<1 n/100mL	0

**Conclusion sanitaire :** Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

### ETAT CIVIL

#### REGISTRE D'ETAT CIVIL

##### NAISSANCES

Le 25 avril	Nino BARBOSA DESCLAIRE	48 rue Bleue
Le 07 mai	Marie ROY	6 rue des Fossés
Le 19 juin	Sophia CHAPERON	18 rue de Monteloup

##### MARIAGE

Le 08 juin	Vanessa DUCHATELLE et Thomas GIRARD	6 rue du Donjon
Le 16 juin	Caroline ABSI et Pierre-Marie LECAT	20 rue du Faubourg St Nicolas

##### DÉCÈS

Le 25 mai	Georges MAURICE	1 rue du Cougnot
	Brahim GUEDJALI	6 Bvd St Nicolas
Le 23 juin	Gérard MAISON	10 rue du Donjon
Le 24 juin	Jean-Marie BEAU	3 rue Bleue

## AGENCE POSTALE : un petit rappel sur les opérations que vous pouvez y faire

<b><u>Achats</u></b>	Timbres Emballages pré-affranchis : colissimo France et International Enveloppes pré-timbrées (lettre verte, prioritaire), lot 10 ou lot de 100 Enveloppes cartonnées pré-affranchies en tarif suivi Lettres recommandées mobile Réexpédition de courrier (particuliers) Activation des contrats de réexpédition établis sur internet
<b><u>Affranchir</u></b>	Courriers simples Courriers suivis Lettres recommandées Colis sans signature ou recommandés France Colis internationaux
<b><u>Retrait d'espèces</u></b>	350€ sur 7 jours glissants, effectué avec un chéquier et une pièce d'identité ou une carte bancaire « banque postale » ou votre carte de livret d'épargne + carte d'identité
<b><u>Dépôt d'espèces</u></b>	350€ sur 7 jours glissants : numéro de compte + carte d'identité obligatoire.
<b><u>Paiement de vos achats</u></b>	Carte bancaire (toutes banques), espèces, chèque avec pièce d'identité obligatoire.

Une tablette installée par la poste vous permet de faire des recherches sur :

- \* la banque postale (compte en ligne)
- \* vos suivis de courriers et colis
- \* services administratifs (mairie, allocations familiales, pôle emploi, service public)

**Heures d'ouverture : du Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30, le samedi de 9 h à 11 h**



**Maison de services au public :**

**Un ordinateur et une imprimante sont à disposition pour effectuer vos démarches administratives.  
L'agent peut vous diriger dans vos démarches et utilisation du poste informatique.**

## Les commerçants

### PROXIMARCHÉ

L'équipe de votre « Proximarché » vous accueille du lundi au samedi de 6 h 45 à 12 h 30, et de 15 h 30 à 19 h, le dimanche et jours fériés de 8 h 30 à 12 h 30.

En plus des activités presse, tabac et alimentation, votre magasin vous propose différents services : cartes de pêche, vente d'appâts, cartes grise, timbres fiscaux, développement de photos, vente de cartes téléphoniques, jeux de tirage et de grattage de la Française des Jeux, vente de cigarettes électroniques et liquides ...

Rappel : n'hésitez pas à nous contacter pour profiter du service de livraison à domicile sur Cravant et Cheully.



# Des nouvelles des écoles et des Filous Futés

## UN ÉTÉ ANIMÉ AUX FILOUS FUTÉS

Comme chaque année, c'est un programme varié et qui permettra à chacun de se faire plaisir que le centre des Filous Futés nous a concocté.

Les camps débutent pour les inscrits (pensez-y chaque année avec un peu d'avance) et les autres activités vont suivre le planning disponible en ligne ou directement au centre.

N'hésitez pas à vous renseigner et à venir participer aux animations qui égayeront votre été.

## Le programme des filous futés



**C.L.S.H Les Filous Futés**  
4 bis rue des Fossés  
89460 Cravant

Permanence le mardi et le jeudi après-midi  
Tel : 03-86-42-36-72 (répondeur)  
filous.futes@wanadoo.fr

Et n'oubliez pas, les filous futés en ligne :  
<https://www.filousfutes.fr>



Consultez le programme ici : [filousfutes.fr](http://filousfutes.fr)



## KERMESSE DE FIN D'ANNÉE

Sous un soleil radieux, la kermesse des écoles de Cravant a remporté un très beau succès : plaisir de jouer sur les multiples stands animés par des bénévoles, plaisir de manger des gâteaux préparés par les parents, plaisir d'admirer les très beaux dessins des enfants sur le thème des « vacances ».



En effet, un petit concours avait été lancé, pour tous, autour de ce thème (qui ne pouvait les laisser indifférents) ... et ils ont vraiment été formidables d'imagination et de créativité.

Les deux dessins qui ont remporté le plus de suffrages lors d'un petit vote ont l'honneur de la première page de cette édition des Echos de la commune. Bravo à tous, bravo aux lauréats.

Les élèves, les délégués de parents et les enseignants tiennent à remercier tous ceux qui ont pris part à ce bel événement de fin d'année.

Bonnes vacances à toutes et à tous !



# Les Associations

## L'ACCUEIL DES DEUX RIVIERES

Désolés,

Vu les travaux à la salle, nous nous sommes fait prendre notre date pour notre méchoui. Il est donc abandonné pour cette année. Nous cherchons une manifestation de remplacement.

A noter : notre traditionnel "Repas fruits de mer" qui aura lieu le 14 octobre 2018

Nous vous le redirons.

## CRAVANT SOLIDARITÉ

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour parler de nos activités.

Le **VESTIAIRE** a retrouvé son local après les travaux de la salle polyvalente ; apparemment les acheteurs étaient contents de revenir puisque, pour le 1<sup>er</sup> lundi d'ouverture le 7 mai nous avons eu 19 acheteurs et plus de 95 articles ont trouvé preneurs. On nous a apporté aussi de nombreux vêtements afin de renouveler nos stocks notamment pour le jeune âge : les 3 mois, 6 mois, 18 mois sont particulièrement abondants et en bon état, alors parlez-en autour de vous.

Nos prochaines ouvertures sont prévues :

Lundi 2 juillet  
Jeudi 19 juillet

Pas de vestiaire au mois d'août



Le jeudi 24 mai c'était notre « **loto des seniors** ». Comme à l'accoutumé, l'ambiance y est très conviviale et chacun prend plaisir à se retrouver. Le prochain rendez-vous est fixé au **jeudi 13 septembre**. Pour changer du loto ce sera un après-midi « la tête et les jambes » : par équipes les participants devront réaliser des épreuves d'adresse mais également des épreuves de réflexion et d'observation. Les 5 premières équipes seront récompensées. Tous les Cravantais âgés d'au moins 65 ans peuvent y participer, un tract vous sera distribué début septembre.



Les vacances approchent pour nos écoliers mais également pour les bénévoles de **l'aide aux devoirs** qui se terminera par un goûter le lundi 25 juin.

On espère que cette aide pourra continuer à la rentrée mais avec une incertitude : l'arrêt des nouvelles activités périscolaires modifiera les emplois du temps et des réformes prévues par l'éducation nationale sont à l'étude concernant le « soutien scolaire ». Bref, nous verrons bien à la rentrée.

En attendant le lundi 2 juillet, comme nous le faisons depuis 3 ans, nous remettrons aux enfants de la grande section de maternelle qui rentrent au CP un « **sac surprise** » contenant divers petits cadeaux ; ils sont 16 cette année, ensuite un goûter réunira l'ensemble des enfants de l'école maternelle. Nous sommes très attachés à cette action imaginée par notre amie Colette Bourdais : c'est une façon de lui montrer qu'elle est toujours vivante dans nos pensées.

Pendant le mois de juillet notre association sera présente, en partenariat avec la municipalité, auprès des 18 jeunes qui se sont inscrits pour participer aux **chantiers d'été**. Ils seront encadrés par Sabine PEPE. Ne manquez pas de les encourager quand vous les verrez les pieds dans l'eau en train de curer le ru. Quelques photos paraîtront dans le prochain numéro des « Echos de la commune ».

Comme vous vous en rendez compte notre association met tout en œuvre pour tenir ses engagements. Mais toutes ces actions ont un coût, la subvention communale est là mais si nous voulons faire mieux il nous faut de nouvelles rentrées d'argent. C'est la raison pour laquelle, le **dimanche 30 septembre nous organisons un grand loto payant** ouvert à tous et nous comptons vraiment sur cette manifestation pour améliorer nos finances. Alors comme le disait Coluche, **ON COMPTE SUR VOUS**. D'ici là bon été à toutes et tous, attention à la chaleur et au soleil.

La Présidente - Marie Theurel

## L'AMICALE DES POMPIERS

Mardi 1er mai, les étals ont attiré beaucoup de monde dans les rues de Cravant.

Le public s'est succédé nombreux tout au long de la journée, à la recherche de bonnes affaires.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers remercie la commune et l'entreprise 100 Limites pour leur aide à la préparation de cet évènement.

Rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine édition.

*Fabien MONCOMBLE, Président*



## CRAVANT EN FÊTES



### Exposition des artistes

Devenue incontournable au fil des ans, l'exposition des peintres et artistes régionaux de Cravant a, une nouvelle fois, permis de (re)découvrir des talents aussi variés que captivants.

Pendant 2 jours, les 19 et 20 mai, curieux et passionnés se sont déplacés à la rencontre des créateurs et ont pu échanger ... et parfois acheter quelques œuvres originales.

Pour saluer le travail des organisateurs et remercier les participants de leur belle prestation, un verre de l'amitié a rassemblé de nombreuses personnes autour de Colette Lerman, Maire de Cravant, Sandrine Merlier, présidente de Cravant en fêtes et David Mouquet, artiste invité d'honneur.



### Week-end celtique

Et si on s'imprégnait de l'esprit celte le temps d'un week-end dans notre commune ? Tel était l'objectif de la dynamique association Cravant en fêtes. Musique typique, exposants dans le plus pur style celte ... le ton était donné.

La soirée de samedi a réuni une foule nombreuse et joyeuse qui a pu profiter des plats préparés sur les stands et se rafraichir avec quelques boissons bienvenues compte tenu de la température très estivale. Les plus jeunes ont même pu faire des tours de manège.

Puis est arrivé le moment tant attendu du feu d'artifices. Beau et rythmé par la musique de fond, il s'est achevé par un bouquet final exceptionnel. Bravo. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur pour le plaisir de tous.

Le lendemain, une vague de chaleur a alourdi les jambes et les envies et la foule a été plus rare. Les activités ne manquaient pourtant pas : cible géante de football pour tir de précision ; lancer de hachette sur une cible ; découverte de rapaces avec un fauconnier ; rencontre avec des personnages vêtus et « vivant » sur le mode celte ; musique traditionnelle d'un « pipe band » ... Une très belle organisation pour apporter autant de possibilités.



## AVIATROGLO

### « Un hôpital sur les rails » : une nouvelle exposition d'Aviatroglo



Comme annoncé dans le précédent bulletin, Aviatroglo prépare activement une nouvelle exposition qui se déroulera dans la salle polyvalente de Cravant, du 11 au 18 novembre prochain.

En cette année de commémoration du centenaire de la victoire de 1918, nous nous devons de mettre sur pied une manifestation pour rendre hommage aux 50 soldats morts pour la France, qui reposent dans le carré militaire du cimetière communal.

A travers eux, nous souhaitons mettre en lumière tous les combattants, toutes nationalités confondues, ainsi que celles et ceux qui ont permis de diminuer leurs souffrances en les soignant.

Son objectif sera de montrer pourquoi ces soldats sont morts ici, dans notre département, alors que le front se situait à plus de 150 kilomètres. A l'aide de documents, de photographies, d'uniformes, d'équipements et matériels d'époque, l'exposition retracera le parcours de ces poilus dans l'enfer du front. Dans un cadre un peu plus champêtre, mais non moins pesant, celle-ci évoquera ensuite l'accueil des blessés en gare de Cravant-Bazarnes puis leur prise en compte par l'hôpital d'évacuation HOE 15.

Nous associons à notre démarche de devoir de mémoire, le travail des élèves des écoles de Cravant et Bazarnes

(CM1-CM2) qui vont s'efforcer au cours des prochains mois à en savoir un peu plus sur ces soldats voire leur donner un visage.

C'est avec une grande fierté que nous avons appris la labellisation « Centenaire 14-18 » de notre projet « Un hôpital sur les rails ».

*L'équipe d'Aviatroglo*



## JARDIN PARTAGÉ À CRAVANT, L'ÉQUIPE S'AGRANDIT

Cette année, neuf personnes se mobilisent au sein du projet de jardin partagé. Tous habitent Cravant et ils partagent la même passion potagère.

Après un apéritif champêtre début juin pour se caler, ils ont planté trois variétés de potirons, des tomates, du maïs, des herbes aromatiques, des courgettes, des aubergines, des betteraves rouges, des choux de Bruxelles et deux jachères fleuries.

Grâce à un tableau en ligne pour se répartir les tâches d'arrosage et d'entretien, les volontaires se sont organisés pour partager le suivi de leurs cultures. Une section Jardinage est en projet pour la rentrée prochaine.



## DU COTE DU FSE ...

L'année 2017-2018 se termine pour une partie des activités du FSE, une **trêve estivale** bien méritée se profile pour tous nos bénévoles. C'est pour mieux se retrouver en septembre avec le plein d'activités pour tous et pour tous les goûts. Du cérébral, du tactique, du physique, du créatif, du zen, du speed, du tranquille, du agité... Des nouveautés et de la continuité vous attendent !

Vous retrouverez toutes les informations dès la rentrée et vous pouvez consulter le blog du FSE : [bibcravant89.wordpress.com](http://bibcravant89.wordpress.com) et sur la page FB : <https://www.facebook.com/FSE-Cravant-1174666322558613/?ref=bookmarks>

### Ludothèque

**Réouverture de la ludothèque mercredi 12 septembre** de 17h à 18h.

### Tennis de table

Le championnat départemental vient de se terminer et on peut dire qu'il se termine de bien belle manière pour les deux équipes du FSE. En effet toutes deux ont obtenu des résultats remarquables : la première, inscrite en excellence, réussit à se maintenir au plus haut niveau, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de dix ans ! Et la nouvelle équipe, inscrite en honneur, termine deuxième de son championnat sur les talons des premiers, le point décisif s'est joué lors de la dernière journée, et monte en promotion d'excellence.

Des résultats très satisfaisants et une fréquentation en forte hausse sont évidemment le signe d'une saison enthousiasmante pour tous les pongistes. Tout le groupe attend avec impatience la nouvelle saison pour confirmer ces succès.



### Club d'échecs

Une fin d'année intense pour le Club ! Le **10<sup>e</sup> tournoi rapide d'échecs** s'est déroulé **dimanche 27 mai** à la salle du Gué d'Arbaut. Il comptait pour la deuxième et dernière manche des championnats départementaux de parties rapides, dont le champion toutes catégories est Antoine Centonze, du Club Avenir Saint-Georges. Le tournoi a été remporté par Lucas Brison (cadet), devant Pascal Fourmiguier (Cravant-Avallon) et Jean-Louis Clech (Saint-Germain-Laval). Lucas Brison remporte également le titre de meilleur jeune. Le premier vétéran est Jean-Claude Isorez, et la première en catégorie féminine est Céline Lavaud. Un tournoi réussi dans une ambiance conviviale et sympathique !

Le week-end suivant, c'est le **Championnat de Bourgogne** qui s'est déroulé les **2 et 3 juin** à la salle du Gué d'Arbaut également. Il était composé d'un open mixte ouvert à tous (bourguignons ou non) et d'un tournoi fermé à 6, avec les meilleurs Elo bourguignons et le vainqueur de l'open 2017. Il y avait 31 joueurs venus de toute la Bourgogne. Les prix ont été remis le dimanche à 19h30 pour un montant total de 300€, ils ont été répartis comme suit : 120€ pour la première place, 80€ pour la seconde place et 50€ pour la troisième place. Ce sont trois joueurs du club de Saint-Georges qui les ont remportés et Jean-Louis Lalande a obtenu le titre de champion de Bourgogne.

À noter la participation de deux joueurs du club qui se sont bien battus. André Boujat (20<sup>e</sup>) et Léo Lemaire (28<sup>e</sup>).

### Ateliers créatifs enfant

Les enfants ont participé à un vaste projet en mettant en place au centre de loisirs une « **Give Box** », une boîte à donner. Le concept est né à Berlin, en 2011. Depuis, il

essaime un peu partout. La Give Box est une armoire où on peut déposer ce dont on n'a plus besoin et prendre ce que l'on désire. Une **belle initiative solidaire et anti-gaspillage**. Solenne a décapé une armoire que nos jeunes artistes ont peint de A à Z, chacun a mis sa touche personnelle dans l'œuvre. Le résultat est très joli. Pour qu'elle fonctionne chacun peut y déposer des objets EN BON ETAT et en retour prendre ce qui s'y trouve. Une belle initiation au don et au partage.



Depuis le mois de mars les enfants ont appris différentes chansons dont le fameux « Je vole » de Louane. Les répétitions ont eu lieu dans la joie et la bonne humeur, avec un soupçon d'excitation ! Les parents ont ensuite été invités à un **petit spectacle** mis en scène par Solenne où les choristes ont démontrés leurs talents vocaux et musicaux. Déguisements, chant et rythmes à l'aide des *cupsong* (petits gobelets de plastique dur qui servent d'instruments à percussion)... Un beau moment suivi d'un petit goûter pour tous les présents.

### Fête du Jeu

Elle s'est déroulée sur deux jours comme à l'accoutumée. Vendredi, ce sont 235 élèves des écoles de Cravant, Accolay, Vincelles et Bazarnes qui ont ouvert la fête. Ils sont venus jouer pendant le temps de classe car on peut apprendre en jouant. Le midi et en fin d'après-midi, les enfants des Filous-Fûtés ont participé à leur tour à cet épisode ludique. Toute la journée, ils ont été accueillis par les bénévoles de la Ludothèque avec le renfort notable des élèves du Lycée agricole Albert Schweitzer de Champs sur Yonne pour qui la journée a constitué un moment d'apprentissage du public infantile en terme d'animation et d'accueil.

Samedi, de 14 heures à tard dans la nuit, ce fut une ouverture tout public. Plus de 200 personnes adultes et enfants sont venues jouer. Des membres de la section Tarot du FSE se sont joints à l'assemblée pour davantage de jeux. 43 personnes se retrouvées pour un repas partagé avant de reprendre les parties jusqu'à minuit.

Les classiques, les modernes, les traditionnels, les jeux de coopération, les jeux de plateau, les escape games, les jeux en bois, les jeux pour les plus petits, tous étaient présents pour répondre aux goûts des uns et des autres.

La ludothèque de Cravant est une section du FSE. Elle est soutenue matériellement par la commune de Deux Rivières et par un financement de la Communauté de Communes Chablis Village et Terroirs.



## Ca s'est passé à la bibliothèque :

### Rencontre-dédicace

Un moment très agréable à la bibliothèque à la rencontre de deux jeunes auteurs talentueux (et locaux !) qui ont publié leur première bande dessinée cette année, en partenariat avec le MuséoParc Alesia. **Jean-Charles Gibaud** au scénario et **Ilker Caliskan** au dessin, ont travaillé d'arrache-pied pour réaliser cette BD qui relate un épisode méconnu de l'histoire: l'armée de secours de Vercingétorix. Tous les deux professeurs, en histoire-géographie et en anglais, ils ont créé un club "Événements historiques en BD" au collège des Chaumes d'Avallon afin d'initier les élèves à la BD historique qui les passionne. C'est ainsi qu'a démarré le projet **Vindicta...** Ils sont venus rencontrer le public et dédicacer leur premier livre samedi 14 avril dans nos locaux. Le succès était au rendez-vous. On trépigne d'impatience en attendant de pouvoir découvrir le second volume. A découvrir dans nos rayons !



### Atelier carte à planter

Un mercredi après midi sous le soleil à la bibliothèque, le 23 mai dernier, où une petite poignée d'enfants s'est initiée à la création de carte à planter sous la houlette de Solenne...

Carte à quoi ? A partir de boîtes à œufs humidifiées et broyées, les habiles petites mains ont façonné des cartes un peu épaisses dans lesquelles ils ont dissimulé différentes graines : Tournesol, persil, plantes mellifères... Des cartes à semer partout, à tous les vents et à offrir aux petits et grands !

### Ateliers Astronomie

Stéphane Montchaud, de l'Association Ursa Major Astronomie, est revenu ce trimestre pour le plus grand bonheur de nos petits observateurs de la nature. Le 4 avril, une dizaine d'enfants ont découvert les **constellations du zodiaque**. Ils ont appris que les astronomes et les astrologues n'étaient pas d'accord sur le nombre de signes du zodiaque ni sur les dates auxquelles ils se réfèrent. Un vrai casse-tête. Puis chacun a pu réaliser son propre poster des 13 signes du zodiaque afin de décorer sa chambre.

Ensuite Stéphane est revenu le **mercredi 20 juin**. Il a montré différents clichés photographiques de la dernière éclipse de lune prise à Irancy, en attendant de pouvoir admirer la prochaine le 27 juillet prochain (si le temps le permet). Ce qui lui a permis d'expliquer le phénomène de l'éclipse lunaire aux oreilles attentives. Les enfants se sont ensuite attelés à explorer la **carte du ciel en été**, avec les planètes et les constellations visibles, sans oublier de dire un mot sur la **Nuit des étoiles** les 3,4 et 5 août 2018 avec de nombreuses manifestations à Mailly le Château. Et à nouveau les enfants sont repartis avec leur création, de quoi décorer tout un pan de chambre !



### Atelier environnement

Suite à l'expo photo du Syndicat des Déchets du Centre Yonne autour du thème « **Réduire ses déchets au quotidien** », présente à la bibliothèque entre le 24 avril et le 17 mai, Perrine Goudrot, animatrice du Syndicat, est revenue animer deux ateliers à destination des enfants de l'école élémentaire. Installés au soleil dans la cour de la bibliothèque, nos studieux élèves ont écouté attentivement Perrine, en ce mardi après-midi du 29 mai. Pour commencer c'est la classe de *Grande Section/CE2* qui a découvert **les dessous du compostage**. A quoi il sert ? Comment il fonctionne ? Qu'est-ce qu'on peut y mettre ? Captivés, ils ont farfouillé dans le compost à la recherche de vers de terre, l'ami principal de notre précieux compost après avoir observé les différents stades de l'évolution de ce dernier. Puis ce fût au tour des élèves de *CM1/CM2* de venir participer à l'atelier intitulé « **Autour du panier de courses** » qui initie les enfants au choix judicieux des emballages lors des courses alimentaires. La discussion a inévitablement tourné autour du très thématique « **Zéro Déchets** » et du recyclage des différents emballages. 350kg de déchets par an et par personne sont traités actuellement dans les centres de tri et une grande partie de ces derniers finissent enfouis. Chacun a tenté de trouver une solution pour enrayer cette tendance. Perrine a ainsi expliqué aux enfants qu'il était important d'acheter des produits ayant un minimum d'emballage et avec le moins de couleurs possible, l'encre étant un produit difficile à nettoyer avant le recyclage. Une après-midi riche en apprentissage et très intéressante, que chacun a pu apprécier !



### Avec les classes élémentaires

Une année foisonnante avec les trois classes de l'école !

Chacune travaillait sur un thème différent qui rythmait leurs venues à la bibliothèque les lundis entre 14h et 15h30. Avec les **CP/CE1** nous **avons réalisé un abécédaire** afin de les familiariser à l'apprentissage de la lecture et de la construction de phrases. Dans un premier temps, avec les CP, nous avons travaillé autour de chaque lettre de l'alphabet, piochée au hasard et cherché tous les mots connus commençant par cette lettre. Puis les CE1 ont à leur tour réfléchi et écrit des phrases à partir de tous ces mots. Enfin ils ont sélectionné une phrase par lettre qu'ils ont ensuite illustré.



A la bibliothèque, l'abécédaire a été monté, imprimé et relié afin que les enfants puissent découvrir le fruit de leur travail pour cette année. Avec la classe de **Grande Section/CE2**, nous avons **fait le tour du monde** ! Nous sommes allés en Russie, à la rencontre de Baba Yaga. Ensuite nous avons fait halte dans le Japon aux mille merveilles avec un magnifique album intitulé « **Au lit Miyuki** » de R.M. Galliez (sélectionné pour le prix jeunesse du festival Petit Caractères d'Auxerre !) et les enfants ont découvert l'art de l'origami. Une autre séance à tourné autour des magnifiques albums d'Antoine Guillopé « **Akiko** », qui partait elle aussi en voyage. Les enfants ont ensuite réalisé des carpes Koi, typiques dans l'art japonais ! L'escale suivante était le Brésil, avec la découverte de conte des origines comme « **Juruva, à la recherche du feu** » de Hélène Kerillis, puis remonté vers l'Amérique du Nord, aux Etats-Unis avec l'extraordinaire « **Bigoudi** » de Delphine Perret et « Le voyage d'Oregon » de Rascal. Enfin destination finale : l'Afrique ! Avec « **la sieste des Mamans** » d'Agnès Bertron-Martin et l'hilarant « **Moi crocodile du Nil** » de Fred Marcellino. L'année s'est terminée sur une petite pépite « **Pour quelques gouttes d'eau** » d'Anne Jonas. Enfin avec la classe **des CM1/CM2** nous avons abordé l'œuvre d'**Anthony Browne**, célèbre auteur de littérature jeunesse contemporaine. Tout au long de l'année nous avons exploité ses albums, découvert son amour des chimpanzés à figure humaine, de son attachant petit héros appelé Marcel, de son chandail jacquard et ses chaussettes dépareillés, son humour et ses clins d'œil. Nous avons joué à rechercher des motifs de bananes dans bon nombre de pages !

De nombreuses œuvres cinématographiques ou picturales ont été citées en référence, présentes sous forme de jeux ou de mises en scène dans les pages. Nous avons également découvert ses versions modernes de certains contes classiques, comme « **Une autre histoire** », tiré de Boucle d'Or et les trois ours, ou « **Hansel et Gretel** ». Les enfants ont beaucoup participé pendant les séances pour imaginer la suite, retrouver des détails cachés dans la forêt, découvrir les briques typiques de l'architecture anglaise,..., puisque cette année nous avons pu projeter les illustrations au mur. Des séances vraiment chouettes de notre talentueux auteur !

### Cet été à la bibliothèque

Comme tous les ans, la bibliothèque sera aux couleurs du Festival de Littérature Jeunesse « **Partir en livre** » qui aura lieu partout en France entre le 11 et le 22 juillet ! Deux après-midi de suite l'équipe de la bibliothèque se rendra au centre pour lire des histoires aux petites



oreilles et proposer un moment lecture différent, c'est pourquoi le bibliothèque sera **fermée au public les jeudis 12 et 19 juillet**.

**Les horaires de l'été ?** La bibliothèque reste ouverte tout l'été grâce à l'équipe de bénévoles de choc !

**Du 9 au 21 juillet et du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre,** la bibliothèque sera ouverte *du lundi au vendredi de 14h à 18h, sauf les jeudis 12 et 19 juillet !*

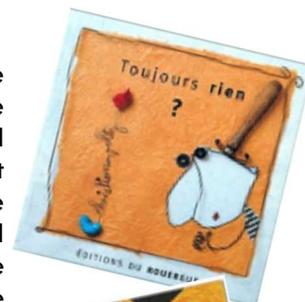
Et du 23 juillet au 14 août, ouverture les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Reprise des horaires « normaux » à la rentrée, le lundi 3 septembre !

### Et que lire de nouveau à la bibliothèque ...

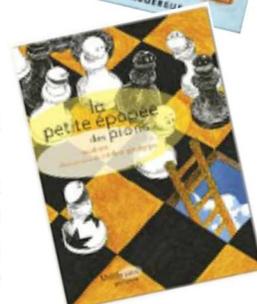
#### **JEUNESSE**

**Toujours rien ?** de Christian Voltz  
Monsieur Louis plante une graine en pleine terre mais comme elle met du temps à pousser, il s'impatiente et s'énerve au point de ne plus s'en occuper tandis que l'oiseau, qui lui rend visite, attend sans dire un mot que la graine devienne une fleur. Un superbe album sur la patience !



**La petite épopée des pions** Audren et Cédric Philippe

**Sasha** et tous les autres **Sasha** habitent dans un coffret. Ils ne le quittent que lorsque **La Main** les pose sur les cases blanches et noires. Et lors de ces sorties, jamais les **Sasha** blancs ne vont sur les cases noires et les **Sasha** noirs sur les cases blanches. Lorsqu'elle a fini de jouer avec eux, **La Main** les remet dans leur boîte. Dans les ténèbres. **Sasha** n'en peut plus de cette vie et veut explorer le **Géant-Monde**. C'est une aventure sur la liberté, les choix, l'identité, le rêve. Des pions sont les héros de cette merveilleuse histoire d'émancipation ! C'est aussi surprenant que malin. Une idée formidable qui rappelle que peu importe les capacités et les possibilités de chacun, le pouvoir et la force du rêve, de l'espoir, la détermination et la foi en soi rendent l'impossible possible, plus que possible. Comme c'est beau, doux, poétique, vivant, lumineux, grand, fort.



**Truffe et Machin** d'Emile Cucherousset et Camille Jourdy

Truffe et Machin sont deux lapins. L'un ne pense qu'à partir à l'aventure et l'autre ne pense qu'à son estomac.



Pourtant les deux frères s'entendent à merveille, surtout lorsqu'il s'agit de faire des bêtises. Pourtant aujourd'hui, pas une seule idée !! Alors ils attendent patiemment l'idée lumineuse... Ce livre contient trois histoires de Truffe et Machin à lire comme bon vous semble. D'une seule traite pour les plus gourmands, en plusieurs fois pour les plus patients. Les deux lapins vont courir après leur idée lumineuse, après leur ombre puis après leurs dents. A vous de les suivre. Une belle découverte.



Abonnement à la revue **la Salamandre Junior**, la revue des **explorateurs nature**. Envie d'aventures ? Tous les deux mois, la **Salamandre junior** accompagne les **enfants de 8 à 12 ans** sur les sentiers d'une **découverte active de leur environnement** ! Au jardin, sur le chemin de l'école, dans la forêt, au bord d'un étang ... la nature est partout !

**Fais-moi peur** de Malika Ferdjokh

Monsieur N. n'avait pas été un criminel toute sa vie. La preuve, il avait déjà neuf ans quand il tua pour la première fois. Bien entendu, à cette époque, il n'était pas encore monsieur N.. Il était Léo, petit garçon qui passait ses vacances chez Mémé et Pépé... Et puis, vingt ans plus tard, le voici, rôdant autour de la maison de la famille Mintz. Les parents sont sortis, les enfants font du pop-corn, Odette voudrait aller chercher un sapin au cimetière, elle craint que le Père Noël ne les oublie. Monsieur N. ne les oublie pas, lui. Il a déjà tué son chien Thor, il a mis un manteau rouge, il se prépare. Un roman haletant, tendu, mais plein d'humour aussi. Un thriller de Noël, qui ne vous lâche pas. Pour les ados !

**ADULTES**

**Toutes les vagues de l'océan** de Victor del Arbol, Actes Sud, collection Babel Noir

« Je lui ai dit qu'elle ne pouvait pas lutter seule contre toute la méchanceté du monde, que ses efforts n'étaient qu'une goutte dans l'océan. Et tu sais ce qu'elle m'a répondu ? "L'océan, ce n'est jamais qu'un million de gouttes." ». Cette phrase est l'une des quelques lueurs d'espoir qui éclairent un récit d'une rare noirceur qui plonge dans les affres de l'histoire espagnole et plus largement européenne. Car le meurtre d'un enfant en 2001 puis celui quelques mois plus tard de l'assassin ne sont en fait, on le découvrira bien vite, que les dommages différés d'une onde qui prend sa source à la veille de la guerre civile espagnole. Lauréat du Prix du Polar SNCF 2018.



**La disparition de Josef Mengele** d'Olivier Guez

1949 : Josef Mengele arrive en Argentine. Caché derrière divers pseudonymes, l'ancien médecin tortionnaire à Auschwitz croit pouvoir s'inventer

une nouvelle vie à Buenos Aires. L'Argentine de Peron est bienveillante, le monde entier veut oublier les crimes nazis. Mais la traque reprend et le médecin SS doit s'enfuir au Paraguay puis au Brésil. Son errance de planque en planque, déguisé et rongé par l'angoisse, ne connaîtra plus de répit... jusqu'à sa mort mystérieuse sur une plage en 1979. Comment le médecin SS a-t-il pu passer entre les mailles du filet, trente ans durant ? La Disparition de Josef Mengele est une plongée inouïe au cœur des ténèbres. Anciens nazis, agents du Mossad, femmes cupides et dictateurs d'opérette évoluent dans un monde corrompu par le fanatisme, la realpolitik, l'argent et l'ambition. Voici l'odyssée dantesque de Mengele en Amérique du Sud. Le roman-vrai de sa cavale après-guerre.

**Et tu trouveras ce trésor qui dort en toi**

de Laurent Gounelle

Tout commence le jour où Alice, une jeune femme dynamique et audacieuse, retrouve son ami d'enfance, Jérémie. Devenu prêtre de campagne, il lui confie être accablé par le faible nombre de fidèles qui le suivent. Athée et conseillère en communication, Alice se met en tête de l'aider... à sa manière.

Amenée par la force des choses à se plonger dans le

monde de la spiritualité, du christianisme à l'hindouisme, du taoïsme au bouddhisme, Alice va découvrir une vérité universelle particulièrement troublante. Une vérité concernant l'homme et la clé de son épanouissement, passée sous silence par les religieux, perdue au fil des siècles...



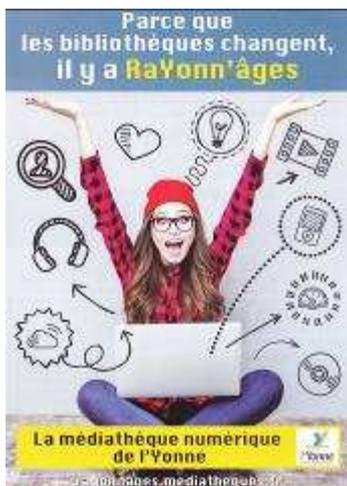
**Tyler Cross : Miami (3)** de Nury et Bruno

Nous avons quitté un Tyler Cross fatigué mais libre après son évasion du centre pénitentiaire d'Angola.

Nous le retrouvons fringant et en

chemisette à fleurs sous le soleil de Floride. Entraîné malgré lui par son avocat véreux, Tyler s'immerge dans le monde poisseux de la promotion immobilière. Et se concentre sur un objectif alléchant : un braquage de 700 000 dollars. Dans cette nouvelle affaire criminelle, Tyler Cross rencontre une alliée surprenante en la personne de Shirley Axelrod, apparemment normale, mais qui apprend vite. Très vite.





### **Bienvenue sur RaYonn'âges !**

Cinéphile ? Amateur de musiques ? Grand lecteur ? Passionné de BD ?

**RaYonn'âges** est le service de la bibliothèque départementale de l'Yonne qui répond à toutes vos envies... en partenariat avec votre bibliothèque locale !

Il s'adresse à tous les âges : les contenus proposés s'adaptent à l'âge de l'utilisateur avec une interface spécialement dédiée aux enfants de 10 ans !

Proposé par le conseil départemental avec sa bibliothèque, ce portail vous permet de consulter chaque mois, **gratuitement et légalement**, 3 films + 5 magazines + 5 BD (pas de limite pour les livres et la musique).

Dès votre inscription, vous pouvez profiter pleinement de ce service : votre bibliothèque locale dispose de 30 jours pour valider votre compte !

Alors **cap sur la culture** pour naviguer autrement !

## **A L'E.S.C.A.L.I.E.R.**

### **Atelier cuisine**

Voyage Voyage en cuisine... Après un délicieux tour du Pacifique en compagnie de Flora Lemoule le 5 mai, les participants ont finis l'année en beauté autour d'un repas partagé spécial Tajine. Confection du tajine le matin et dégustation collective à midi, histoire de passer un bon moment et de commencer à envisager les thèmes de l'année suivante ! C'était un joli cadeau pour la fête des pères !



### **Ateliers Créatifs**

Retour à l'ESCALIER pour les ateliers créatifs adultes du mardi matin avec un thème sur les **fleurs en papier**, créés à partir des boîtes à œufs ! Plusieurs participantes sont venues tester leur créativité et le succès était au rendez-vous. Enfin l'année s'est terminée en mai sur une séance très appréciée autour des **bijoux en cabochons** : Boucles d'oreilles, pendentifs et autres breloques ont été réalisées par les participantes ! Un tel succès que l'atelier sera reprogrammée l'année prochaine.



---

## **Les évènements à venir ...**

---

### **L'ÉGLISE OUVRE SES PORTES**

L'équipe de bénévoles est prête pour ouvrir de nouveau l'église cet été, à partir du samedi 30 juin, selon un planning affiché au panneau de l'église et dans les différents commerces de Cravant.

Nous organiserons une visite guidée (gratuite) d'une heure environ, le samedi 21 juillet à 15 h, afin de permettre la découverte de l'église à tous ceux qui ne la connaissent pas encore et... à ceux qui voudraient mieux la connaître !

## CONCERT LE 12 JUILLET, EN PARTENARIAT AVEC LA CITÉ DE LA VOIX



**Concert  
en l'église St Pierre St Paul  
en partenariat avec la Cité de la Voix,  
le 12 juillet**

Cette année encore, en partenariat avec la Cité de la Voix de Vézelay, la Commune est heureuse de vous inviter au concert des Kapsber'girls qui aura lieu le 12 juillet à 20h en l'église.

Cet ensemble, composé de quatre jeunes femmes, interprétera une douzaine de morceaux de compositeurs français et italiens des XVIIème et XVIIIème siècles.

*Entrée libre - Un verre de l'amitié sera offert après le concert à l'ESCALIER.*

## L'YONNE TOUR SPORT DE RETOUR LE 8 AOÛT

Forte du succès rencontré lors de la première édition en 2016, la commune aura le plaisir d'accueillir à nouveau la caravane de **Yonne Tour Sport le mercredi 8 août**. Organisé par le Conseil Départemental de l'Yonne, Yonne Tour Sport propose chaque été aux jeunes de 6 à 16 ans de venir découvrir de nombreuses activités sportives gratuites, encadrées par des professionnels.

C'est un service offert aux communes rurales du département qui permet aux enfants de découvrir des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer habituellement. Pour les enfants qui ne partent pas en vacances, c'est l'occasion durant une journée complète de s'amuser, de pratiquer des activités éducatives tout en respectant les règles nécessaires au bon déroulement des activités.



## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE : 15 ET 16 SEPTEMBRE 2018

**Concert le samedi 15 septembre à 17 h**



Un concert sera donné par Martine et Henri Foehr, concertistes et professeurs au conservatoire à Luxembourg, qui ont une résidence secondaire à Cravant, faubourg Saint Nicolas et qui interpréteront la sonate pour violoncelle et piano de Bach (BWV 1028) et celle de Beethoven (op5 n°2) ainsi qu'une série de pièces courtes de Bach, Mendelssohn, Fauré etc...

Le concert aura lieu à l'église Saint Pierre et Saint Paul le samedi 15 septembre à 17 h et sera suivi d'un verre de l'amitié à l'Escalier.

Le thème des journées européennes du patrimoine est l'art du partage et l'accent est mis, 2018 étant l'année européenne du patrimoine culturel, sur le partage des valeurs communes historiques et esthétiques au niveau européen. Dans cette démarche, nous allons mettre l'accent, à Cravant, sur notre histoire européenne avec une exposition, à l'Escalier, sur la bataille de Cravant (importante bataille de la guerre de 100 ans qui opposa les français et les écossais aux anglais et aux bourguignons).

À l'Escalier et toujours européen, un atelier de cuisine, le samedi en début d'après midi. Côté partage, une randonnée à l'intérieur du village, une chasse au trésor durant les deux jours, un panneau d'expression libre sur le thème du partage à l'Escalier et bien sûr la visite de l'église, organisée par Cravant Patrimoine pendant les deux jours, une exposition dans la chapelle de Cheully et comme chaque année, l'association Aviatroglo proposera une animation.

*Le programme détaillé de ces deux jours sera communiqué début septembre.*

## ET POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2019 ...

### Histoire des mariages à Cravant !

Pour les Journées du Patrimoine, en 2019, nous souhaiterions, comme nous l'avons fait pour les photos de classe, organiser une exposition de photos de mariage à Cravant. Si vous avez à votre disposition des photos anciennes (ou récentes d'ailleurs !) merci de les confier à la mairie : nous les scannerons et vous les rendrons rapidement et pourrons ainsi exposer l'histoire des mariages à Cravant.

N'hésitez pas à demander autour de vous ! Merci !

# Au fil de l'eau ...

## RENOVATION D'UN MUR A CRAVANT

### Ou l'histoire d'un chemin antique devenu route, pour trouver la bonne voie



Le Ru d'Arbault se divise, s'entremêle et se terre entre Donjon, Monteloup, lavoir et ancien presbytère.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la Rue du Donjon s'appelait Chemin de Cravant à Tonnerre et supportait juste des charrettes. Puis arrivèrent les grosses voitures à cheval quand la Route Impériale de Paris à Chambéry fut mise en service (1).

Depuis, la circulation rue du Donjon a évolué avec celle de la route principale Auxerre-Avallon, mais ses bases, sa largeur et ses tenues n'ont fait l'objet que de quelques améliorations. Aujourd'hui elle supporte les énormes engins agricoles et les poids lourds, dont le nombre et le tonnage augmentent toujours. Ainsi son point le plus sensible, le mur de soutènement à proximité du lavoir, a fini par céder en début 2018.

Cet éboulement a permis de constater la nécessité d'un renfort important.

Le nouvel ouvrage est beau, bien fini, surtout plus résistant et s'intègre parfaitement à l'environnement ancien et prestigieux constitué de la promenade Saint Jean, des vestiges de la muraille des remparts de Cravant, du lavoir et des deux monuments historiques que sont l'église et le donjon. Il semble fait de pierres maçonnées à l'ancienne, bien que réalisé de deux caissons, en béton banché armé, se renforçant mutuellement et ancrés sur un solide radier. La patine va parfaire son aspect.

Ce travail est l'œuvre d'une société locale bien connue, dirigée depuis quelques années par Monsieur Jérôme VUILLERMOZ. Sa grande maîtrise technologique pour la conception, la préfabrication de grands ensembles en béton et le savoir-faire de ses équipes de chantier ont permis cette réussite. Pour parachever l'ouvrage, l'entreprise Patrick CESCHIN, que nous remercions, a de plus fait un beau cadeau à notre Commune en rejointoyant tout l'ancien mur restant et en installant un bandeau en pierres anciennes, retaillées et piquetées

pour recréer une forme de parapet comme sur les anciens ponts de pierre. Ainsi l'ensemble s'harmonise avec les vieux parapets du Gué d'Arbault.

Dans deux siècles (ou plus), lorsque nos descendants de DEUX-RIVIERES rénoveront le chemin ou le ru, ils diront probablement : « C'était de la bel ouvrage ». Avant, beaucoup d'eau aura coulé dans les « DEUX-BRAS » du Ru d'Arbault ... à moins que d'ici-là la source de Notre Dame d'Arbault nous fasse défaut.

La source arrose depuis toujours une partie du village et l'abreuve entièrement depuis l'installation des premières pompes à eau et des réseaux. Mais sous l'effet conjugué du changement climatique et des maltraitances grandissantes que nous infligeons collectivement à la Terre, à long terme l'abaissement du débit de la source ou sa pollution ne peuvent être à exclure.



Mais soyons positifs. S'inquiéter, s'indigner ... ou faire l'autruche n'a aucun effet réel. Agir concrètement au quotidien, chacun à son niveau et y compris par les petits gestes, est plus efficace.

« Aide-toi et le ciel t'aidera » dit un vieux dicton.

Alain Godard  
Premier Adjoint

(1) Elle fut construite à la suite d'une ordonnance de 1836 et inaugurée en 1844 sous le nom de Route n°6. Le cadastre de 1862, ou plus exactement « Les relevés d'alignement cadastraux », la désigne comme Route Impériale de Paris à Chambéry ; Second Empire oblige. Elle devint plus tard la Nationale 6, puis récemment la Route Départementale 606.

Avant cette construction, la voie principale, dite Route de la Poste ou Route des Intendants, reliait Auxerre à Avallon en cheminant par les coteaux et vallons, via Saint Bris, Irancy, les vallons de Cravant, les coteaux vers Vermenton, Reigny et bifurquait vers Lucy le Bois.

Toujours en 1862, la Place du Donjon s'appelait Place de la République et le Gué d'Arbault se traversait vraiment à gué.

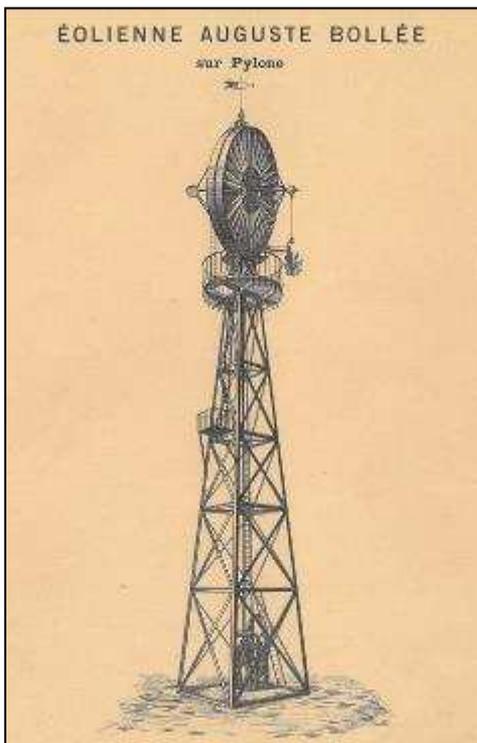
Les sources : CRAVANT, Historique et Quotidien, de Odile GEORGE, éditeur : Bibliothèque de CRAVANT. en 1992

## Un peu d'histoire ...

### QUAND LE HAMEAU DE CHEUILLY PETITIONNAIT POUR OBTENIR UNE ÉOLIENNE QUI APPORTERAIT L'EAU POTABLE

Dans les tous premiers jours du XXème siècle, les habitants de Cheully pétitionnent auprès du Conseil Municipal pour obtenir que l'eau potable arrive au cœur du hameau.

Jusqu'alors, ils doivent descendre jusqu'au lavoir du bas pour se fournir à la source qui alimente le lavoir et comme ils le précisent dans la pétition, une source qui « est très éloignée des habitations et que l'accès qui en est des plus difficiles occasionne de nombreux accidents dont deux, depuis moins de vingt ans, ont été mortels ». Les habitants rappellent que par leurs impôts, ils avaient cotisé à l'installation des canalisations d'eau dans le bourg et même dans les faubourgs de Lyon et Saint Nicolas, ces faubourgs qui sont « loin d'être privés d'eau comme le sont les habitants de Cheully ». Les habitants demandent l'installation d'une éolienne pour monter l'eau aux habitations et pour « montrer leur désir d'aboutir promptement et prouver l'importance qu'ils attachent à cette question » s'engagent pour venir en aide à la Commune :



- ◆ À faire gratuitement les travaux de terrassement nécessaires pour la construction ;
- ◆ À abandonner les 100 Fr alloués chaque année par la commune pour l'entretien des chemins ruraux et le prendre à leur charge ;
- ◆ À louer le droit de chasse sur leurs propriétés au profit de la Commune.

Ces propositions représentant environ la moitié du coût annuel de l'emprunt que nécessite la construction de l'éolienne. Les habitants du hameau ont été entendus puisqu'un premier devis a été demandé en 1901, mais ce n'est qu'en 1907 qu'une éolienne Auguste Bollée a été construite pour la somme de 12 500 Fr ; elle sera repeinte en 1926 pour la somme de cinq mille francs et était toujours là au début des années 50.

## Dernières minutes

### RAPPEL : INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre : les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- ◆ l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes,
- ◆ les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes,
- ◆ les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou utilisés pour faire un compost individuel.

Fermeture du secrétariat de Mairie du 13 au 17 août

**Le secrétariat de Mairie sera fermé au public la semaine du 13 au 17 août.**

*Réouverture aux horaires habituels à partir du lundi 20 août.*

## TRANSPORTS SCOLAIRES 2018-2019

Pour la rentrée scolaire 2018 - 2019, les élèves doivent s'inscrire pour les transports scolaires sur le site internet de la Région : [bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires](http://bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires)

L'inscription est renouvelée automatiquement pour tous les élèves demi-pensionnaires et externes, domiciliés et scolarisés dans l'Yonne, poursuivant leur scolarité (élèves qui ne changent pas de cycle scolaire et/ou de situation). La carte sera transmise par les voies habituelles.

Tous les élèves dont l'inscription a été reconduite automatiquement mais qui n'utiliseront pas les transports scolaires en 2018 - 2019 devront se désinscrire au moyen de la fiche inscription / désinscription ou par internet.

### Tarifification :

Primaire (maternelle + élémentaire) : 100 €  
Lycée, post-bac et apprentis : 130 €

Collèges : 110 €  
Élèves internes : 85 €

## L'AGENDA

### JUILLET

Judi 12	20 h	Concert de la Cité de la Voix	Commune	Église
Vendredi 13	Dès 19 h30	Bal et retraite aux flambeaux	Amicale Pompiers	Salle Polyvalente
Judi 19	17 h - 19 h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 21	15 h	Visite guidée de l'église	/	Église

### AOUT

Mercredi 8	10 h - 12 h 13 h 30 - 17 h	Yonne Tour Sport	Commune & Conseil Départemental	Zone sportive
Du 13 au 17	/	Fermeture du secrétariat de Mairie	/	/

### SEPTEMBRE

Lundi 3	14 h - 17 h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Vendredi 7	19 h	Assemblée Générale du FSE	FSE	Salle Gué d'Arbaut
Mercredi 12		Reprise de la ludothèque	FSE	Bibliothèque
Judi 13	14 h 30	« La tête et les jambes » : jeux variés pour les séniors	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 15 Dimanche 16	Programme complet à venir	Journées du Patrimoine	Commune & associations	Programme complet à venir
Samedi 15	17 h	Concert de Martine et Henri Foehr	Commune	Église
Judi 20	17 h - 19 h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Dimanche 30	Ouverture des portes à 13 h 30 Début du loto à 14 h 30	Loto	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente